

RÉDIGER UN CAHIER DES CHARGES BIM ET ÉVALUER LE RÔLE DE LA MOE

L'essentiel pour débiter son projet BIM

3 JOURS, 21 HEURES

BIM

CODE : MRV12

Objectifs de la formation

- Rédiger un cahier des charges BIM intégrant les clauses obligatoires (loi MOP, CCAG Travaux, protection des données), le programme technique détaillé (PTD), le format fichier attendu, le niveau de détails souhaité, type de serveur, répartition des rôles et responsabilités
- Fixer critères et indicateurs d'évaluation des réponses
- Analyser les réponses par rapport au CDC initial

Animée par

- **MALE Jean-Paul**
Gérant de Dao Action et formateur,
SARL DAO ACTION

Public concernés

- Maîtrise d'ouvrage privée ou public ; Service technique et de gestion ; Toute personne impliquée dans la rédaction du cahier des charges d'un projet BIM

Dates

- **Bordeaux**
03-05/06/2019
02-04/12/2019

Disposer des fondamentaux du BIM pour élaborer votre projet de construction

- Connaître les essentiels du BIM : définir la maquette numérique et son rôle, les outils logiciels, l'environnement BIM, le vocabulaire de base, la charte graphique BIM
- Intégrer les ressources internes à mettre en place pour piloter un projet en BIM
- BIM Management : piloter le projet à chaque phase
- Proposer ou imposer un format de fichier : connaître les formats de fichiers existants
- Cerner la nouvelle gestion des documents du projet en BIM
- Identifier les intérêts, inconvénients du format IFC dans l'exploitation des maquettes

Savoir définir les besoins au sein du cahier des charges

- Revenir sur les fondamentaux du cahier des charges : objectifs, processus de décision et de validation, contenus à inclure, clauses obligatoires
- Appréhender les procédures de passation de marchés de

■ Nantes

03-05/06/2019

02-04/12/2019

■ Paris

24-26/06/2019

30/09-02/10/2019

11-13/12/2019

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

- Tarif général _____ 2 195,00 €HT

construction en BIM : savoir spécifier ses attentes selon les différents types de marchés (marchés de maîtrise d'œuvre, marchés de travaux, marchés globaux)

- Savoir définir et exprimer ses attentes BIM au sein du PTD (Programme Technique Détaillé)
- Prévoir la consultation numérique des dossiers

Quelle application de la loi MOP dans le cahier des charges

- La loi MOP dans l'environnement du BIM
- Adapter son DCE (Dossier de Consultation aux Entreprises) : établir les consultations sur phase APD et les consultations sur phase PRO : quels sont les enjeux dans les phases APD et PRO
- De la conception à l'exécution du BIM : les différents types de maquettes et les niveaux de détails attendus

Rédiger le cahier des charges : les points clés à traiter

- Focus sur les clauses techniques du cahier des charges en BIM : initier une charte graphique BIM, formats de livraison, règles d'utilisation de la maquette numérique, le découpage de la maquette
- Définir les conditions d'aller-retour des maquettes : types de serveurs utilisés
- Anticiper les besoins au regard de la gestion de maintenance dans le cadre d'un chantier mené en BIM
- Appréhender les clauses juridiques propres à la maquette numérique : questions autour de la propriété de la maquette numérique, de la propriété intellectuelle des données contenues, identifier les différents types de responsabilités, recommandations juridiques

Focus sur le protocole de collaboration BIM

- Déterminer son souhait en matière de management de projet BIM, quel workflow lors du déroulé de la prestation : phasage du projet, les niveaux d'information requis à chaque étape
- Préciser le rôle du BIM Manager dans cette organisation
- Détailler les missions et obligations du maître d'ouvrage
- Spécifier les impératifs du BET / cabinet d'architecte

Sélectionner ses prestataires

- Définir ses besoins justement et en cohérence avec ses outils pour l'exploitation des maquettes
- Savoir juger et analyser une réponse à un appel d'offre intégrant la démarche BIM
- Disposer d'une vision du coût de l'ouvrage

Cas pratique : les participants rédigeront un cahier des charges tout au long des trois jours